

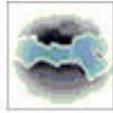


Projet de développement rural intégré pour la mise en valeur des zones bours

Dans le but de lutter contre la pauvreté qui règne dans certains zones reculées du Maroc touchées par la sécheresse, la Banque mondiale a approuvé le 10 juin 2003 un prêt de 25 millions de dollars afin d'appuyer le Gouvernement marocain dans la mise en œuvre de sa Stratégie 2020 de développement rural. Le projet de développement rural intégré pour la mise en valeur des zones bours constitue la première phase d'un programme de plus grande portée conçu pour améliorer le niveau de vie des petits agriculteurs et éleveurs dans les zones d'agriculture pluviale.

Près de la moitié des 30 millions d'habitants du Maroc et la majorité des pauvres vivent en zone rurale. Le secteur agricole, qui emploie la moitié de la population active, reste une composante très importante de l'économie, puisqu'il contribue pour environ 17 % au produit national brut. La production agricole a de ce fait un impact considérable sur la situation socioéconomique des ménages ruraux. Toutefois, depuis quelques dizaines d'années, le Maroc connaît de fréquentes sécheresses et des précipitations irrégulières de sorte que la productivité agricole a diminué. La pauvreté rurale a donc augmenté et il existe un contraste frappant entre les conditions de vie en zone urbaine et en zone rurale. Les sécheresses aggravent également les phénomènes d'érosion des sols et les autres formes de dégradation de l'environnement, car durant ces périodes les agriculteurs et les éleveurs accroissent en général la pression sur les ressources naturelles.

NOTE DE PRESENTATION



Moyen-Orient & Afrique du Nord – Maroc

Les progrès en matière de développement

Au cours des 30 dernières années, le Maroc s'est engagé dans un programme graduel mais solide de développement humain et de libéralisation politique dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). Depuis les années 70, le revenu national brut par habitant a plus que quadruplé, passant de 550 dollars à 2 300 dollars. L'espérance de vie moyenne a augmenté de 55 ans en 1970 à 72,4 ans en 2007. Pendant la même période, la moyenne des naissances par femme a baissé de façon spectaculaire de 6,3 % à 2,3 %, tandis que le nombre de décès d'enfants de moins d'un an chutait de 115 à 38 (par millier de naissances vivantes). Durant les 30 dernières années, le secteur de l'éducation a enregistré d'importantes améliorations, dont l'accroissement du taux de scolarisation primaire qui est passé de 47 % à 89 % en 2006.

Dans les années 90, le taux de croissance annuel moyen est tombé en dessous de 3 %. Cette situation s'expliquait principalement par les épisodes récurrents de sécheresse ? laquelle frappe gravement le secteur agricole tributaire des conditions météorologiques ? , par la politique sectorielle, ainsi que par la stagnation de la production industrielle et des exportations liée au ralentissement de la mise en œuvre des réformes. Cela étant, l'application d'une politique macroéconomique prudente a permis d'atteindre un niveau raisonnable de déficits financier et extérieur, d'endiguer l'inflation et de maintenir la stabilité économique. De ce fait, le redressement s'est opéré, le taux de croissance atteignant 4,6 % en moyenne dans les années 2000, tandis que l'inflation s'est maintenue à des niveaux internationaux.

Les défis actuels

Le Maroc fait face à une croissance modérée et à un taux de chômage élevé. En effet, le pays connaît une plus vigoureuse croissance économique depuis 2001, mais l'on est loin des taux plus élevés nécessaires pour faire reculer la pauvreté et le chômage urbain. En 2007, l'économie a connu une croissance de 2,3 %, compromise par la faiblesse de la demande des exportations marocaines sur les marchés européens, la flambée des cours mondiaux du pétrole et des produits de base, ainsi qu'une grave sécheresse. Le fait que l'économie soit tributaire des conditions climatiques est encore démontré à travers les perspectives de croissance en 2008, avec un taux de croissance prévu inférieur de 1,5 point de pourcentage au taux de 6,8 % initialement escompté par le gouvernement. Dans l'ensemble, une croissance faible à modérée se traduit par un faible taux de création d'emplois, notamment dans les zones urbaines où les taux de chômage restent invariablement élevés (15,4 % en 2007). Toutefois, les taux de chômage ne pourront diminuer au cours des prochaines années que si l'économie maintient des taux de croissance d'au moins 6 % par an.

Un autre grand défi auquel est confronté le Maroc est sans doute l'incidence considérable de la pauvreté. Même si le niveau de pauvreté a baissé de 19 % à environ 15 % au cours de la période 1999-2004, ce taux demeure élevé. En outre, la pauvreté continue d'être liée à la volatilité de la croissance agricole. L'amélioration récente des résultats en matière

de lutte contre la pauvreté a été le résultat d'une bonne performance du secteur agricole pendant la période 2001-2004, tandis que la détérioration de la même situation dans les années 90 (de 13 % en 1991 à 19 % en 1999) était due à la faible production de l'économie frappée par la sécheresse. La situation de la pauvreté est donc susceptible de se détériorer en cas de sécheresse récurrente accompagnée de faibles taux de croissance. La pauvreté reste un phénomène généralement rural, plus de 25 % de la population rurale vivant en dessous du seuil de pauvreté, contre 12 % seulement de la population urbaine. En outre, la pauvreté est nettement plus intense et plus aiguë en milieu rural, et elle s'est accrue considérablement depuis 1991.

Les secteurs sociaux affrontent d'autres défis majeurs. Par exemple, malgré le montant considérable des dépenses consacrées à l'éducation (6 % du PIB), autant la qualité que la couverture des services éducatifs restent sensiblement faibles. L'analphabétisme recule lentement, mais ses taux demeurent très élevés et sont, à 42 % (en 2006), parmi les plus forts de la région MENA et des pays à faible revenu. De même, malgré l'amélioration de la scolarisation, 2,5 millions d'enfants — des filles du milieu rural en majorité — ne vont toujours pas à l'école. Il se pose également un problème de qualité, comme le montrent les faibles taux de rétention : 16 % des écoliers quittent les bancs avant la cinquième année du primaire, et 10 % seulement atteignent la classe de première. Les étudiants des universités, auxquels il faut huit années en moyenne pour terminer un programme de quatre ans, se retrouvent trop souvent avec des compétences inadaptées au marché du travail.

Le système de santé accuse en outre du retard par rapport à ceux de la plupart des autres pays de la région. Bien que l'espérance de vie ait augmenté à 72,4 ans et que la couverture vaccinale soit très étendue, nombre d'indicateurs, tels que les taux de mortalité maternelle et infantile, demeurent désespérément élevés. Par ailleurs, dans les zones rurales, l'accès aux services est limité et leur qualité laisse à désirer. Les faiblesses du secteur de la santé sont rendues plus criantes par une couverture d'assurance-maladie qui ne s'étend qu'à 28 % de la population. La récente décision d'étendre la couverture de l'assurance-maladie aux plus démunis et aux populations à faible revenu, devrait améliorer considérablement les indicateurs de couverture.

En dépit des efforts déployés pour améliorer le statut et la condition de la femme, les indicateurs de parité hommes-femmes sont loin d'être identiques. Les disparités sont surtout frappantes dans les zones rurales, où 75 % des femmes sont analphabètes et 78,6 % seulement des filles sont inscrites au primaire. Les régions urbaines affichent de meilleurs résultats, avec 23 % d'analphabétisme chez les femmes et un taux de scolarisation primaire de 94,7 %. Il y a eu des améliorations dans la composition de la main-d'œuvre, à laquelle participent 35 % des femmes (soit un taux supérieur à la moyenne régionale de 28 %).

D'ici à l'an 2020, la disponibilité de l'eau par habitant aura été réduite de moitié, compte tenu des niveaux actuels d'utilisation et du taux courant de croissance démographique qui s'élève à 1 %. Cette tendance inquiétante de la rareté de l'eau trahit l'absence d'une stratégie nationale efficace. Cette situation est attribuable en partie au secteur agricole, lequel bénéficie de restrictions commerciales, d'exonérations fiscales, et de programmes de soutien des prix et de subvention. Ces mesures ont entraîné une distribution inefficace des rares ressources en eau : l'agriculture irriguée utilise actuellement 92 % de toutes les ressources d'eau mobilisées du pays, tous les ménages et les industries devant se contenter du reste. Qui plus est, les fréquentes sécheresses aggravent souvent les pénuries d'eau.

L'aide de la Banque mondiale

Le Maroc est un bon exemple, pour la région MENA, d'ouverture de la société civile, de promotion de la démocratisation, de souveraineté du droit, de décentralisation et de participation communautaire. Il s'agit d'autant de facteurs pouvant influencer de façon durable sur la réduction de la pauvreté, et qui joueront un rôle capital dans la collaboration entre le Groupe de la Banque mondiale et le Maroc. La dernière Stratégie d'aide-pays (CAS) de la

Banque mondiale pour la période 2005-2009 a été approuvée en mai 2005. Elle définit le cadre régissant l'octroi des prêts, l'aide, et le dialogue sur le développement avec les autres partenaires. Elle s'articule autour des cinq objectifs ci-après, appuyés par plusieurs instruments :

Améliorer la compétitivité et le climat de l'investissement. L'appui de la Banque vise en priorité à maintenir la stabilité macroéconomique, à accroître l'efficacité de l'administration publique, à améliorer le climat de l'investissement, à renforcer l'efficacité du secteur financier et à élargir l'accès des entreprises au financement, ainsi qu'à améliorer la compétitivité des petites et moyennes exploitations agricoles. Les principaux instruments permettant d'atteindre ces résultats sont le Prêt à l'appui de la réforme de l'administration publique, le Prêt à l'appui de la politique de développement (DPL) du secteur financier, les études économiques et sectorielles programmatiques. Le secteur financier du Maroc étant en pleine restructuration, comme l'attestent les importantes fusions et acquisitions et la nouvelle législation bancaire, la Banque a par ailleurs entrepris, au moyen d'un DPL du secteur financier, d'appuyer notamment les secteurs des systèmes de paiement, de la supervision des banques, de la lutte contre le blanchiment d'argent, de la comptabilité et de l'audit, et de la restructuration des institutions financières publiques. Grâce à des DPL pour les secteurs de l'eau et de l'énergie, la Banque appuiera la création d'un environnement favorable à une réduction des subventions, à la croissance et à la compétitivité. Enfin, la Banque a élaboré et diffusé avec succès un mémorandum économique sur le pays (CEM) traitant des contraintes liées à la croissance et à l'emploi.

Élargir l'accès des populations pauvres et marginalisées aux services de base. Cet objectif vise des résultats généraux, à savoir i) réduire de 60 % le nombre des ménages habitant les bidonvilles, en concevant et en mettant en œuvre un programme de « villes sans taudis » ; ii) élargir l'accès aux services de base, aux programmes sociaux et aux opportunités économiques dans les poches de pauvreté et de vulnérabilité, en fournissant de l'assistance technique pour faciliter l'élaboration d'une deuxième et meilleure carte de pauvreté. Cette nouvelle carte servira à cibler les poches de pauvreté en milieu rural, urbain et périurbain. La Banque contribuera par ailleurs à améliorer la coordination et la diffusion des données, ce qui permettra de renforcer la capacité des programmes de lutte contre la pauvreté de mettre au point des outils d'identification des groupes et des régions vulnérables. De telles informations encourageront des partenariats plus solides à l'échelon national entre les administrations locales, les services décentralisés des ministères de tutelle, et la société civile. Une série de projets de développement rural intégré devraient par ailleurs permettre de mettre en place des infrastructures locales durables et d'encourager la création d'opportunités économiques dans les régions pauvres. La Banque poursuivra ses activités relatives à l'assurance-maladie, afin de faciliter l'élargissement de l'accès des pauvres aux services de santé, grâce à des mécanismes financièrement viables.

Accroître l'efficacité du système éducatif. Le premier objectif est d'élargir l'accès à l'éducation de base et d'améliorer la qualité de celle-ci, au moyen d'un Programme d'appui à la rénovation du système éducatif marocain (PARSEM) appuyé par la Banque. La déconcentration de la gestion du secteur éducatif a commencé, avec la mise au point des formules de contrat avec les académies régionales. Un dialogue fructueux est par ailleurs engagé sur le besoin d'aligner le budget de l'éducation sur les objectifs sectoriels, grâce à la contractualisation et au développement d'une budgétisation axée sur la performance. Le PARSEM et le Prêt à l'appui de la réforme de l'administration publique sont les deux principaux instruments dont se sert la Banque pour parvenir à cette fin. Le deuxième objectif est d'accroître les taux d'obtention de diplôme et d'embauche de ceux qui finissent le secondaire, du supérieur et des écoles professionnelles. Enfin, la qualité de l'éducation est une composante majeure du PARSEM. Le défi à ce niveau consiste à pérenniser les améliorations apportées à l'enseignement secondaire et universitaire, ainsi qu'à favoriser l'établissement du lien nécessaire entre la formation régulière et l'entrée sur le marché du travail.

Améliorer la gestion de l'eau et élargir l'accès aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Afin d'améliorer le cadre juridique, financier et institutionnel du

en cours dans le domaine de l'amélioration de la gouvernance du secteur — notamment les études sur les réformes institutionnelles des grands projets d'irrigation et sur les aspects financiers et institutionnels de la purification et de la distribution de l'eau potable — et dans celui de la gestion intégrée des ressources en eau. Un autre aspect important est celui de l'élargissement de l'accès et de l'extension des services de traitement dans des bassins ciblés. À cet égard, l'appui de la Banque porte sur un deuxième projet de gestion de l'eau et d'assainissement, un projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural, et une assistance technique ciblée de l'Institut de la Banque mondiale en faveur du renforcement des capacités.

Améliorer la gouvernance, comme base de réalisation des quatre objectifs stratégiques. Le programme de la Banque intègre la gouvernance dans tous les secteurs, en privilégiant la transparence, la responsabilité et la lutte contre l'exclusion. Grâce à sa participation aux réformes de l'administration publique et des secteurs judiciaire et financier, la Banque renforce la transparence de toute la mise en œuvre de la CAS. La responsabilité est la principale priorité des travaux sur la réforme de l'administration publique et sur le renforcement des institutions qui accompagne les efforts de réforme sectorielle. Le concept de lutte contre l'exclusion s'étend à l'ensemble de la CAS, car il s'applique à la fourniture des services publics ainsi qu'aux activités productives réservées aux populations pauvres et marginalisées. Il s'agit notamment d'encourager la pleine participation des femmes et des jeunes, de promouvoir l'impartialité du système judiciaire et de favoriser la création d'un cadre d'activité économique qui se caractérisera par une plus grande participation des petites et moyennes entreprises.

Un rapport d'activité de la stratégie d'aide-pays sur la performance du Maroc au cours de la période 2005 — 2007 a été examiné par le Conseil d'administration de la Banque.

Le portefeuille de la Banque mondiale au Maroc comprend actuellement 11 opérations avec des engagements cumulatifs nets de 598,2 millions de dollars et un solde non décaissé de 339,9 millions de dollars. Les prêts de la Banque se présentent sous diverses formes : des prêts d'investissement, prêts sectoriels et à l'appui des politiques de développement. Les opérations récentes de prêts portent sur les projets suivants : Énergie solaire intégrée (43,2 dollars), Initiative nationale de développement humain (100 dollars), Routes rurales II (60 dollars) et Adduction d'eau et assainissement en zone rurale (60 dollars).

Au cours de l'exercice 08, les décaissements au mois de mars 2008 s'élèvent à 70,5 millions de dollars. Le ratio de décaissement s'est amélioré et atteint actuellement 20,3 %. Il s'agit du ratio le plus élevé, par rapport à la région MENA (16 %) et à l'ensemble des emprunteurs de la Banque (15,7 %). La qualité du portefeuille a été satisfaisante dans l'ensemble ces dernières années, mais les engagements du portefeuille actuel comportent un plus grand taux de projets à risque (22,7 %) du fait de la suspension des Prêts à l'appui de la politique de développement (dans les secteurs des finances, de l'eau, de l'énergie et de l'administration publique). Ce risque pourrait être réduit d'ici la fin de l'exercice si les opérations en cours d'élaboration s'avèrent efficaces. En dépit des efforts visant à améliorer la qualité du portefeuille, les capacités institutionnelles pour l'exécution du projet nécessitent encore d'être renforcées.

Les perspectives d'emprunt s'améliorent sensiblement et des demandes précises sont présentées concernant l'aide budgétaire et de projets d'investissement. Les projets en préparation sont notamment : un troisième PARL DPL d'un montant de 120 millions de dollars, négocié avec succès et qui doit être soumis au Conseil d'administration le 15 mai 2008 ; un projet de transport d'électricité d'un montant de 150 millions de dollars, dont l'évaluation est achevée et sera transmise au Conseil d'administration du 3 juin 2008. Par ailleurs, les pouvoirs publics et la Banque se sont engagés dans un dialogue pour un éventuel suivi des opérations visant à résoudre les contraintes liées au commerce et à la compétitivité identifiées dans le mémorandum économique sur le pays.

Un nouveau mémorandum économique sur le pays (CEM) élaboré en collaboration avec le FMI, a été achevé en mars 2006 et a fait l'objet d'une discussion ouverte

avec les autorités. Ce document a fait l'objet d'une large diffusion grâce à une vaste participation du secteur privé, des universitaires et de la société civile. L'élaboration du mémorandum économique sur le pays (CEM) fait suite à la demande formulée par le gouvernement de déterminer les principaux obstacles à la croissance et d'élaborer un programme de renforcement de la croissance et de la compétitivité. Le programme est conforme aux objectifs de la Stratégie d'aide-pays qui vise à appuyer les réformes menées par l'État pour mettre en place un cadre propice à l'accélération de la croissance et au renforcement du taux de création d'emplois. Une augmentation de la croissance économique est un objectif prioritaire pour le Maroc du fait de son impact sur la réduction des niveaux de chômage et de pauvreté en milieu urbain. Une version actualisée du mémorandum économique sur le pays sera mise au point au cours des 6 prochains mois en vue d'intégrer les mesures prises par l'État marocain, relatives à la mise en place d'une économie davantage axée sur la croissance et la compétitivité.

Autres travaux récents d'analyse et de conseil. La Banque a établi des Notes de politique qui ont été transmises au nouveau gouvernement pour éclairer l'élaboration des politiques, le renforcement et l'enrichissement de l'excellent dialogue qui s'est noué entre les pouvoirs publics et la Banque sur des questions clés relatives au développement et à la société. Outre la croissance, les réformes portant sur l'administration publique, l'espace budgétaire et le commerce, ces Notes passent en revue, les subventions accordées dans 18 secteurs et domaines dont l'éducation, la santé, l'agriculture et la protection sociale. Les autres services d'analyse et de conseil comprennent : les études économiques et sectorielles programmatiques sur les réformes de l'administration publique qui viennent compléter le Prêt programmatique à l'appui de la politique de développement en cours et mettent l'accent sur la généralisation des cadres de dépenses à moyen terme et sur la budgétisation en fonction des résultats dans tous les ministères, la stratégie de déconcentration, le contrôle de la masse salariale, les projets de reclassification des emplois à la fonction publique, les études économiques et sectorielles programmatiques sur la pauvreté permettant de fournir une assistance technique pour faciliter l'élaboration et l'utilisation des cartes de la pauvreté ainsi qu'une analyse approfondie sur les questions liées à la pauvreté. À cela s'ajoute l'étude économique et sectorielle sur l'eau, qui vise la restructuration régionale des services multisectoriels de distribution, et le financement sectoriel, ainsi que l'adaptation des stratégies de gestion des ressources en eau au changement climatique. Deux autres études économiques et sectorielles ont été réalisées sur la formation professionnelle, la protection sociale et l'emploi, ainsi que sur les marchés fonciers.

En collaboration avec les pouvoirs publics, la Banque a également achevé et examiné un rapport sur l'évaluation de la responsabilité financière au Maroc et un ICA a par ailleurs été achevé. En outre, le FMI et la Banque mondiale s'emploient actuellement à mettre au point une version actualisée d'un programme d'évaluation du secteur financier pour faire le point des principales réformes mises en œuvre dans le secteur financier marocain. Un examen des dépenses publiques et un projet d'évaluation de la pauvreté sont prévus pour l'exercice 09. À ce stade, leur contenu ne fait l'objet que d'échanges de vues préliminaires. L'examen des dépenses publiques pourrait éventuellement mettre l'accent sur la gouvernance et la décentralisation.

Tous les montants sont en équivalents de dollars US

Avril 2008

Pour plus d'informations, veuillez contacter ;
À Washington: Dina El Naggar, téléphone: 1 (202) 473-3245;
Email: delnaggar@worldbank.org